

BESOIN DES AÎNÉS : pouvoir vivre dans leur communauté, dans leur milieu de vie, en sécurité, avec accès aux services requis

- **Transport-Mobilité :**
 - Augmenter l'appui gouvernemental dans le développement d'alternatives au véhicule individuel;
 - Prévoir des modalités variables selon milieu rural vs urbain;
- **Habitation-Logement :**
 - Nécessité d'alternatives multiples entre domicile privé et grandes résidences privées en milieu urbain;
 - accroître l'appui gouvernemental pour initiatives de type OSBL, adaptable selon les milieux;
 - se soucier de l'intégration sociale des personnes en résidences privées pour aînés (mixité sociale, cohabitation de diverses populations);
- **Accès aux services :**
 - Assurer une continuité économique aux organismes communautaires
 - Simplifier les modalités de demandes de subvention;
 - Assurer des continuités sur plus d'un an pour les programmes;
 - Revoir les modalités de dispensation de certains services pour les rendre plus accessibles (ex : services mobiles)
 - Élargir les critères pour le crédit d'impôt pour maintien à domicile;
 - Élargir le panier de services de santé couverts (dents, yeux, oreilles)
- **Conditions économiques permettant une qualité de vie raisonnable;**
 - que la situation de chaque personne soit considérée de manière individuelle sans égard à ce qu'elle soit en couple ou non;
 - améliorer les mesures financières concernant le crédit d'impôt pour travailleurs expérimentés.

PROGRAMMES AÎNÉS :

- **Aidants naturels :** élargir les critères d'admissibilité au crédit d'impôt pour aidant naturel;
- **La spécificité des politiques et programmes Aînés:** attention à ne pas oublier la spécificité des besoins aînés en « noyant » les mesures dans des programmes plus généraux (ex : politique familiale);
- **MADA :** importance d'assurer la continuité de l'appui gouvernemental aux municipalités pour la mise en œuvre des plans d'action MADA.